

Rue Léon Delhaize 20 - 1342 Limelette
N° d'entreprise : 0859.593.907
RPM : Tribunal de l'entreprise du Brabant wallon
Site Internet : <http://PaixActive.org>
Courrier électronique : info@PaixActive.org
Compte bancaire : Triodos BE72 5230 8045 5616

À l'attention de tous les membres et amis de l'asbl

Rapport d'activité 2021

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2021 a été exceptionnelle pour notre asbl tant par les quantités et la qualité des projets déployés sur le terrain que par les montants investis qui sont les plus importants depuis l'existence de notre association.

Quatre projets majeurs ont été développés pour un montant total de **32.614,43 €** dont trois d'entre eux se singularisent tout particulièrement par leur synergie pour le développement et le bonheur des populations locales.

Les éléments importants pour les villageoises et villageois sont la santé, la sécurité alimentaire et le confort financier. Les bons rendements agricoles et maraîchers seront assurés par la présence d'arbres fertilitaires issus de la politique agroforestière visionnaire de notre partenaire APAF-Sénégal. Vient s'ajouter à cela le savoir-faire essentiel rapporté de la ferme-école de Kaydara par les 5 étudiants de Nianiane dont nous avons financé les études. Et, afin de permettre que tout cela fonctionne en parfaite harmonie, la machine à osmose inversée installée également à Nianiane assure la fourniture d'eau douce indispensable aux populations, mais aussi à la réussite des pépinières, à l'arrosage des jeunes transplants et à la pratique du maraîchage à l'ombre des frondaisons.

Le quatrième projet financé a été le démarrage de la construction de la case de santé - accouchement commune aux deux villages de Nianiane et Poleck. Le gros œuvre est terminé et il est question en 2022 de l'équiper du matériel nécessaire pour son bon fonctionnement : lits, tables d'accouchement, matériel divers, fournitures, consommables, médicaments,... Cette case de santé - accouchement était très attendue de la population, notamment par les jeunes mamans soucieuses de devoir être transportées sur des kilomètres de pistes chaotiques le moment venu. Elles pourront maintenant être accouchées près de chez elles par un personnel soignant de qualité.

Une grande nouvelle à signaler est également le fait que le village de Nianiane est en cours de raccordement électrique au réseau. Cela facilitera beaucoup les choses, notamment en cas d'équipements nécessitant la puissance électrique, cela nous évitera à l'avenir les frais de panneaux solaires et de groupes électrogènes, ainsi que tout ce qui en découle : entretien, réparation, consommation de carburant et, bien entendu, pollution.

Comme vous pourrez le voir dans les comptes financiers ci-joints, les montants dépensés se ventilent en :

- 3.407,97 € : fin de la scolarité des 5 étudiants à Kaydara et leur retour au village avec outils et plantations ;
- 10.143,89 € pour l'installation de la machine à osmose inversée et son abri ;
- 10.446,84 € pour la reforestation des trois villages ;
- 8.481,18 € pour la construction de la case de santé, l'installation électrique, la menuiserie, la peinture,...
- 230,80 € de frais divers (frais bancaires, statuts Moniteur belge,...) soit 0,71 % de frais de fonctionnement.

Au niveau des recettes, nous avons reçu :

- 9.980,00 € de dons directs sur le compte de l'asbl ;
- 10.446,84 € d'anciens dons provenant du compte de la Fondation Roi Baudouin ;
- 5.000,00 € d'avance remboursable d'un de nos membres pour pouvoir démarrer les travaux de la case de santé.

Merci pour votre aide, tout ceci a été possible grâce à vous.

Rupert Meurice de Dormale
Président – Administrateur délégué